

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 06/2014**

Arcachon, le 03/04/2014

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'une manifestation nautique intitulée « la régates des Pirelons », aura lieu **le 05 avril 2014, de 13 h 30 à 17 h** (course en triangle entre le cercle nautique d'Arcachon et la pointe de la Humeyre).

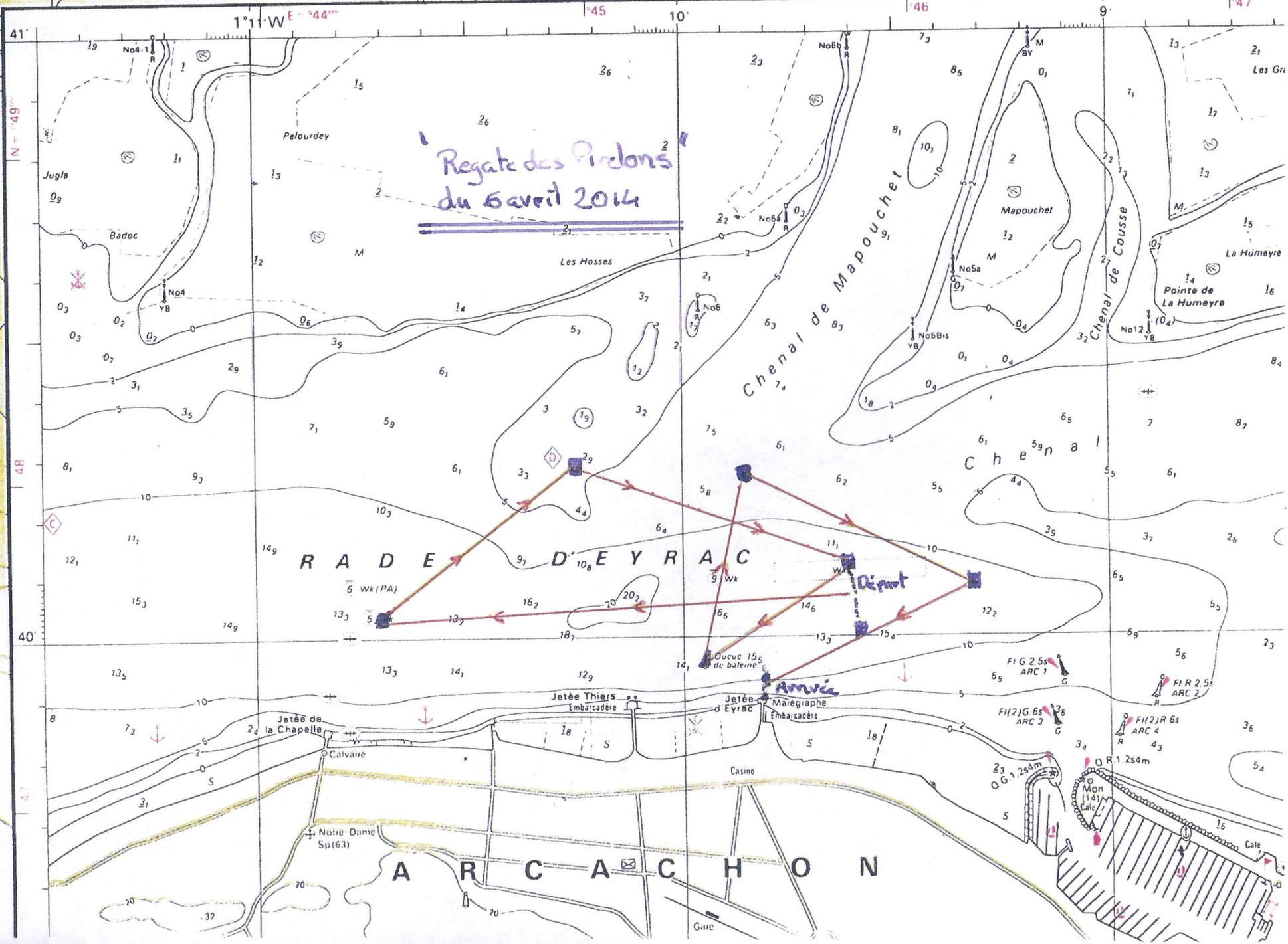
Le tracé est indiqué sur le schéma joint au présent avis.

Le cross ETEL sera averti au début de la manifestation.

Il est demandé la plus extrême vigilance et prudence aux abords de la manifestation.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Michel ARDOHAIN
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages







Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 13 février 2014

*Service maritime et littoral
Affaire suivie par Odile BARON
Tél : 05 57 72 27 48
odile.baron@gironde.gouv.fr*

ACCUSE DE RECEPTION

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le directeur départemental des territoires et de la mer de la Gironde accuse réception de la déclaration préalable de manifestation nautique suivante qui se déroulera dans le bassin d'Arcachon

Nom de l'organisateur : **Aviron Arcachonnais**

Représenté par : Patrick VILLENAVE

Responsable de la manifestation : Patrick VILLENAVE

Nom de la manifestation : « Régate des Pirelons »

Nom du navire organisateur : NOUCHKA II AC 794279

Tel pendant la manifestation : 06 69 95 12 25
Canal VHF :

Date et horaires : 5 avril 2014 de 13 h 30 à 17 h 00

Lieu : **Bassin d'Arcachon (Course en triangle entre le Cercle nautique d'Arcachon et la pointe de La Humeyre).**

Navires : avirons de mer

Catégories de navires : - 2 Milles d'un abri

Nombre de navire: 30

Nombre de participant : 80

**Sécurité : 6 navires assureront la sécurité de la course, dont 3 au mouillage à chacune des bouées. Chaque barreur sera équipé d'1 gilet de sauvetage
1 équipe de la sécurité civile à terre + 1 médecin
LE CROSS ETEL doit impérativement être averti au début de la manifestation.**

COPIES: PREMAR, CROSS ETEL, Brigade Nautique AC, ULAM 33, Brigade de surveillance du littoral de la Gironde

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Pour le préfet et par délégation
le directeur départemental des territoires et de la mer de la Gironde

Michel ARBOHAIN
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages